



Assemblée de la Communauté Musulmane
du Grand-Duché de Luxembourg

Communiqué de presse

Luxembourg, 26 janvier 2015

La Shoura, organe représentatif de la communauté musulmane, est très heureuse d'avoir signé ce 26 janvier 2015, une convention avec l'Etat du Grand-Duché de Luxembourg. Par cet acte, la Shoura obtient enfin la reconnaissance du culte musulman à égalité de traitement avec les autres cultes reconnus au bout d'une lutte de dix-sept années.

La Shoura remercie avant tout Dieu puis les instances de l'Etat et les autres cultes d'avoir voulu mettre fin à la discrimination dans laquelle les musulmans étaient maintenus. Nous espérons que le Luxembourg soit précurseur sur la voie d'une cohabitation harmonieuse entre les composantes culturelles, ethniques et confessionnelles plus diverses qui sont la marque de nos sociétés contemporaines.

Le Luxembourg s'inscrit dans une conception de la laïcité à laquelle nous adhérons, comprise comme celle d'un état neutre à l'égard des religions. Première étape d'un ambitieux projet de renouveau du pays voulu par le gouvernement, l'accord signé réforme aussi les relations entre l'Etat et tous les autres cultes. Il fait entrer les musulmans au sein du Conseil des Cultes Conventionnés, une instance qui sera partie prenante à la définition du programme du futur cours commun d'"éducation aux valeurs". Ce faisant, il ouvre l'opportunité aux musulmans de collaborer avec les autres cultes, d'apprendre à mieux les connaître et à mieux faire connaître l'islam.

La Shoura fait le voeu que cette nouvelle ère qui s'ouvre pour le pays, soit riche de sa propre contribution avec les autres hommes de foi et tous les hommes de bonne volonté au bien-vivre de la société luxembourgeoise et ainsi fasse rayonner davantage notre pays dans le monde.